



# Lancement des Trophées de la e-santé 2023 (Communiqué)

06/03/2023

Émis par : Université de la e-santé

**À vos projets ! Vous pouvez, dès aujourd'hui, candidater aux Trophées de la e-santé 2023 ! Créés pour permettre de mettre en avant les usages du numérique dans les systèmes de santé, du soin, de l'autonomie et du bien-être, les Trophées sont composés de 6 catégories différentes.**

L'objectif principal ? Soutenir le développement des dernières innovations numériques en santé et récompenser les projets innovateurs dans le domaine de la e-santé.

Les Trophées de la e-santé s'adressent aux : start-uppeurs, chercheurs, patients, professionnels de santé, étudiants, établissements de santé, acteurs de la protection sociale, entreprises du secteur des technologies et de la santé, enseignants...

Autrement dit à toutes les parties prenantes de l'écosystème de l'innovation en e-santé, porteurs d'un projet innovant. Par « projet », il est entendu : toute solution technologique ou de service, en cours d'étude ou ayant fait l'objet d'une mise sur le marché à partir de janvier 2021.

*L'inscription est gratuite.*

*Clôture des candidatures au 2 mai 2023 midi.*

**Issus des meilleures candidatures, les finalistes présenteront leur projet devant un Grand Jury d'Experts les 27 et 28 juin 2023 à Castres, la cérémonie des Trophées de la e-santé se tiendra le 28 juin 2023.**

**Pour en savoir plus et télécharger le règlement et dossier du concours**

